



Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 27 avril 2021

Numéro de parution : RA000062

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/87

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 11 février 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, M. FENESTRE (Benjamin, Gilles, Alain), anciennement notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Sylvie DURANT des AULNOIS, Philippe GROENINCK, Yannick LE MAGUERESSE, Delphine VINCENT, Anne-Magdeleine SOLLIER-DEPONDY et Isabelle CASAR-HERVE, Notaires associés» à la résidence de Paris, a repris ses fonctions de notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SAS «ALTOM NOTAIRES» à la résidence de Paris, suivant arrêté du 10 mars 2020.

Notaire concerné : M. FENESTRE (Benjamin, Gilles, Alain)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)